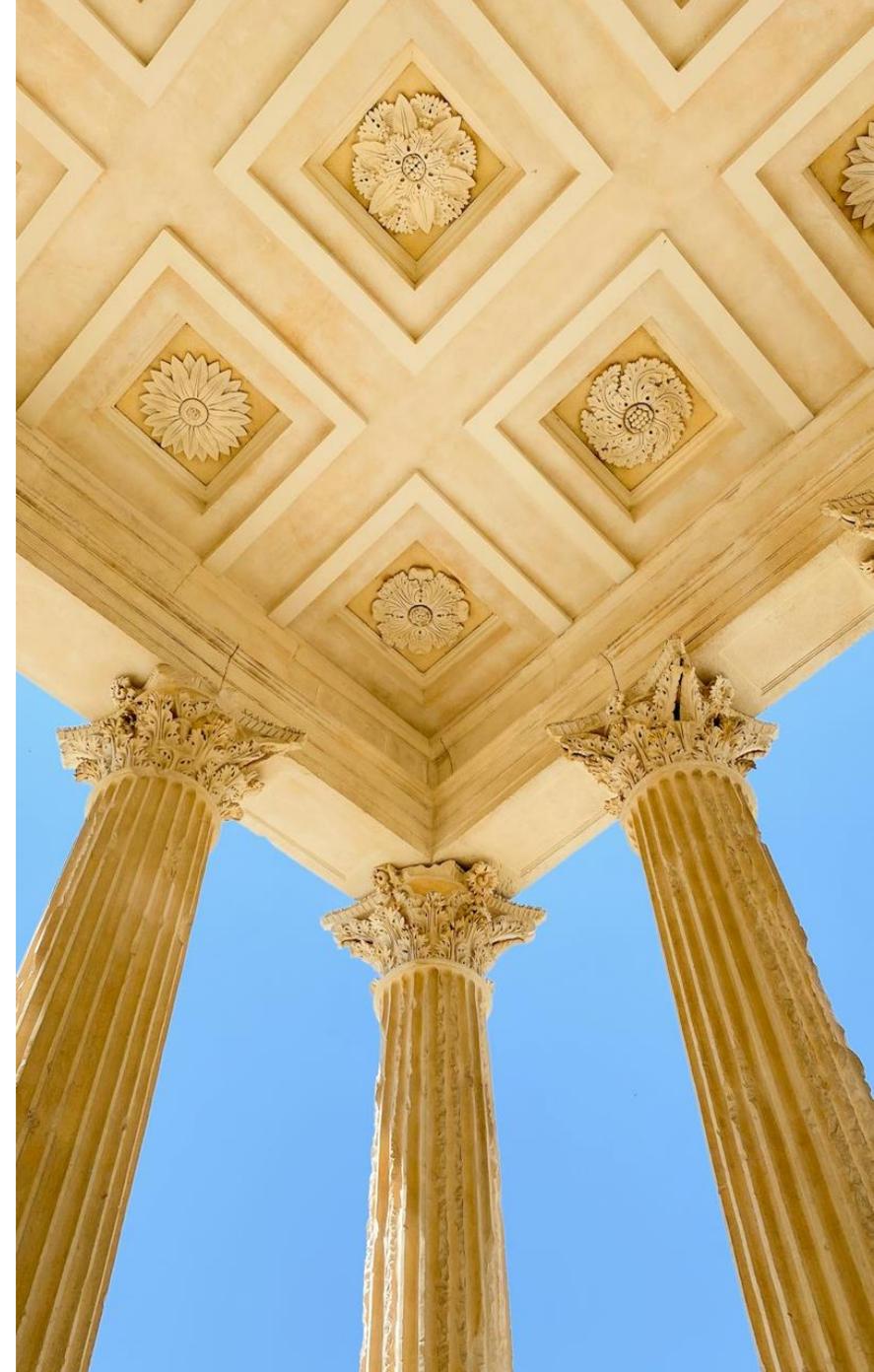


Bilan annuel de l'action de la Drac dans le département du Gard (30)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Maison Carrée de Nîmes, Gard (30)

Le Gard, c'est...



756 543 habitants



4^e rang national des départements les plus touchés par le chômage



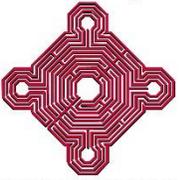
1 habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté

Le Gard est un département marqué par **un patrimoine d'exception** en même temps que **d'importantes problématiques sociales**.

11 % de la population gardoise habite au sein **des 18 quartiers politique de la ville** (soit **22 %** de la population des QPV d'Occitanie) que compte le département. Le taux de chômage est particulièrement fort dans les zones d'emploi d'Alès (16,5 %) et de Nîmes (13,5 %). Le Gard se caractérise aussi par de **fortes disparités de revenus** : le revenu plancher des 10 % des habitants les plus riches est 3,5 fois plus élevé que le revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres. Le département concentre **les plus gros chantiers du contrat de plan État-Région (CPER) Occitanie**. L'enjeu y est donc de conjuguer une politique culturelle dédiée à la fois à la **mise en valeur du patrimoine** et à **une action adaptée aux dynamiques des territoires urbains et ruraux** – on y distingue trois grands ensembles géographiques : les Cévennes, la Camargue, le Gard rhodanien.

Préfet du département : Jérôme Bonet

Présidente du conseil départemental : Françoise Laurent-Perrigot



Le Gard est doté de **624 monuments historiques** et concentre **12,4 % des crédits MH régionaux**, notamment autour des chantiers de la cathédrale de Nîmes et de son massif occidental, qui représentent ensemble **30 % des fonds engagés sur le département**. Depuis 2022, ce chantier exceptionnel de restauration de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor à Nîmes mobilise un grand nombre d'acteurs : l'architecte en chef des monuments historiques, une dizaine d'entreprises spécialisées, la conservation régionale des monuments historiques et le service régional de l'archéologie, pour **un budget total de 2,8 millions d'euros sur deux ans**, financé par l'État.

582 797 € ont par ailleurs été affectés en 2023 pour les **travaux d'investissement** sur la cathédrale de Nîmes et sur la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, monuments classés propriétés de l'État, dont la maîtrise d'ouvrage est effectuée par la Drac. L'investissement sur la cathédrale représente l'essentiel des dépenses (**541 156 €**). Il porte sur la poursuite du chantier de restauration du massif occidental et le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité de la cathédrale (**129 160 €**). À ces chantiers d'investissement, il convient d'ajouter les importants travaux d'entretien dirigés par l'Udap pour **101 977 €**, qui permettent d'assurer une bonne veille sanitaire sur les monuments État (cathédrale, oppidum de Nages et Solorgues et chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon). **42 619 €** ont été affectés à l'oppidum.

La cathédrale de Nîmes, un chantier exceptionnel de restauration

Patrimoine

Monuments historiques

Parmi les autres principales opérations de l'année, on peut citer les travaux de sécurisation des arènes de Nîmes (bâtiment public, subvention de **704 000 €** ; en cours) ; les travaux de façades et de menuiseries sur l'ancien évêché d'Uzès (bâtiment public, subvention de **609 566 €**) et des travaux d'urgence sur la livrée Arnaud de Via de Villeneuve-lès-Avignon, (bâtiment public, subvention de **256 006 €**). La livrée cardinalice constitue un témoignage exceptionnel de l'art gothique avignonnais en relation étroite avec la cité papale voisine. L'édifice, actuellement désaffecté, présente d'importants désordres structurels nécessitant une intervention d'urgence.

Dans le domaine du patrimoine maritime, l'année 2023 a également été marquée par la réinauguration du phare de l'Espiguette, après 18 mois de travaux, le 9 octobre.

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a par ailleurs proposé l'inscription ou l'extension de protection de **8 monuments historiques du Gard** en 2023, **2 immeubles** et **6 objets mobiliers**.



Les arènes de Nîmes, une des autres principales opérations de l'année



Le musée du Vieux Nîmes, musée emblématique de la ville

On compte **16 Musées de France** sur le département. Plusieurs musées du Gard font actuellement l'objet de **projets de redéploiement ou de réhabilitation** accompagnés par la Drac :

- Le musée du Vieux Nîmes (budget prévisionnel de l'opération : 15 M€ / maîtrise d'ouvrage ville de Nîmes) ;
- Le musée de la Maison Romane de Saint-Gilles (projet inscrit au CPER, part État : 1 065 M€ / maîtrise d'ouvrage ville de Saint-Gilles et société d'Aménagement) : la poursuite du projet a été repoussée en 2025 à la demande du maire, ce afin de sécuriser le plan de financement de l'opération ;
- Le musée Albert-André et le musée Léon-Alègre (fermé depuis 2020) à Bagnols-sur-Cèze : projet de réunion et de redéploiement des deux musées sur l'ensemble des espaces de l'hôtel de ville (maîtrise d'ouvrage assurée par l'agglomération du Gard-Rhodanien)

Patrimoine

Archéologie

Le Gard possède un **patrimoine archéologique exceptionnel**. L'archéologie préventive permet de concilier le **développement économique et social et la sauvegarde par l'étude de ce patrimoine**. Plusieurs **dizaines de diagnostics archéologiques** et une **quinzaine de fouilles préventives** sont prescrits sur le département tous les ans. Parmi celles-ci, on signalera une opération au caractère très particulier, à travers laquelle l'État (ONAC-VG, Drac) encadre les recherches menées pour localiser le cimetière d'enfants de harkis à Saint-Maurice-l'Ardoise (camp de Rossignac) et pour l'éventuelle exhumation et identification des corps. La ville de Nîmes concentre sans surprise un grand nombre de ces interventions du fait de l'histoire même de l'agglomération dont les origines remontent au VI^e siècle avant notre ère, mais aussi à cause de la multiplicité des opérations d'aménagements publics ou privées dans la métropole gardoise. Pour les plus récentes, une opération de fouille préventive a été conduite en préalable au chantier du nouveau Palais des Congrès, qui a permis de compléter le plan d'un quartier urbain d'époque romaine situé dans un secteur privilégié entre l'amphithéâtre et la Porte de France, l'un des principaux accès de l'enceinte de l'époque d'Auguste. Dans le cadre des travaux d'édilité rendus nécessaire par le dossier d'inscription Unesco de la « Maison Carrée », une collaboration efficace a pu être mise en place avec les services de la ville lors de la réfection d'une des principales rues aux abords du monument pour de nouvelles observations sur le « forum » de la ville romaine. À proximité des jardins de la Fontaine, une autre opération préventive, à l'emplacement d'un projet d'immeuble résidentiel, a porté sur un autre quartier de ville située au contact de l'enceinte gauloise et a livré un buste de statue des premiers temps de la période romaine.



Le Gard, terre d'un patrimoine archéologique exceptionnel

Patrimoine

Unesco

Le Gard est l'un des départements d'Occitanie les plus riches en biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le comité du patrimoine mondial, réuni à Riyad en Arabie Saoudite le 18 septembre 2023, a inscrit sur cette liste la « Maison carrée de Nîmes », temple romain « hexastyle » achevé au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, réputé le mieux conservé au monde. Cette inscription est le fruit d'un travail de longue haleine (plus de deux décennies), mené de concert entre les services du ministère de la Culture, centraux comme déconcentrés, la collectivité et l'Icomos. Le monument fait ainsi désormais partie des **52 biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial** et devient le **10^e bien d'Occitanie, 1^{re} région française en la matière**. La Maison Carrée a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial au titre du critère IV qui distingue les exemples éminents de type de construction qui représentent le mieux une période de l'histoire de l'art et de l'architecture.



La « Maison Carrée de Nîmes », inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

Patrimoine

Espaces protégés

Le Gard est le département français comptant le plus d'espaces protégés : 16 sites patrimoniaux remarquables (SPR) sont en vigueur, dont 8 périmètres de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) à Aigues-Mortes, Beaucaire, Nîmes, Pont-Saint-Espirit, Saint Gilles, Sommières, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon. Une extension des périmètres est réalisée à Villeneuve-lès-Avignon et à Nîmes.

Cette politique de construction ou gestion des espaces protégés nécessite **un fort investissement des architectes des bâtiments de France**, qui assurent en outre **des permanences délocalisées** dans ces secteurs identifiés et les communes à enjeux patrimoniaux et paysagers, y dispensant pédagogie, conseils en amont afin de faire évoluer les projets en faveur du patrimoine et de la qualité du cadre de vie. De **nombreux périmètres délimités des abords** (PDA) sont proposés aux communes volontaires pour remplacer les abords des 500 m autour des monuments historiques, permettant de recentrer l'action du service sur les secteurs à enjeux.



Aigues-Mortes, l'un des nombreux espaces protégés du Gard

Patrimoine

Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH)

On compte **3 Villes d'art et d'histoire** dans le **Gard**, Beaucaire, Nîmes et Uzès.



Uzès, l'une des 3 Villes d'art et d'histoire du Gard

Création et action culturelle

Création

Le théâtre de Nîmes, scène conventionnée d'intérêt national (Scin) spécialisée sur la danse, a récemment accueilli une nouvelle directrice, Amélie Casasole. Le Cratère, scène nationale d'Alès, va, par ailleurs, faire l'objet d'importants **travaux de réhabilitation** dans le cadre du CPER. Ces travaux, subventionnés par l'État à hauteur de **2,750 M€**, obligeront la structure à prévoir une programmation hors les murs pendant au moins une saison. Le Périscope, autre Scin de Nîmes, continue à se distinguer dans le domaine des arts de la marionnette, des formes animées et du théâtre d'objet, particulièrement développé dans la région.

Le centre de développement chorégraphique national (CDCN) à Uzès, La Maison, qui a également accueilli une nouvelle direction il y a un an en la personne d'Émilie Péluchon, travaille à la sensibilisation à la danse depuis un studio mobile et a signé en juin dernier la 28^e édition de son festival « La Maison Danse » et du « Pop up », dirigé vers le très jeune public. La réflexion est relancée sur un futur site pour le CDCN dans un chai à Saint-Siffret, inscrit au CPER. Un lieu alternatif à la Grande Combe est par ailleurs actuellement candidat au dispositif du Fonds d'innovation territoriale (Fit).

Côté musique, la scène de musiques actuelles (Smac) « Paloma » a fêté, en juillet 2023, ses 10 ans d'existence.



« Paloma », la Smac nîmoise a récemment fêté ses 10 ans d'existence

Création et action culturelle

Création

La filière du **cirque et des arts de la rue** est particulièrement ancrée sur le territoire gardois. **3 festivals d'envergure** y sont soutenus à ce titre par la Drac :

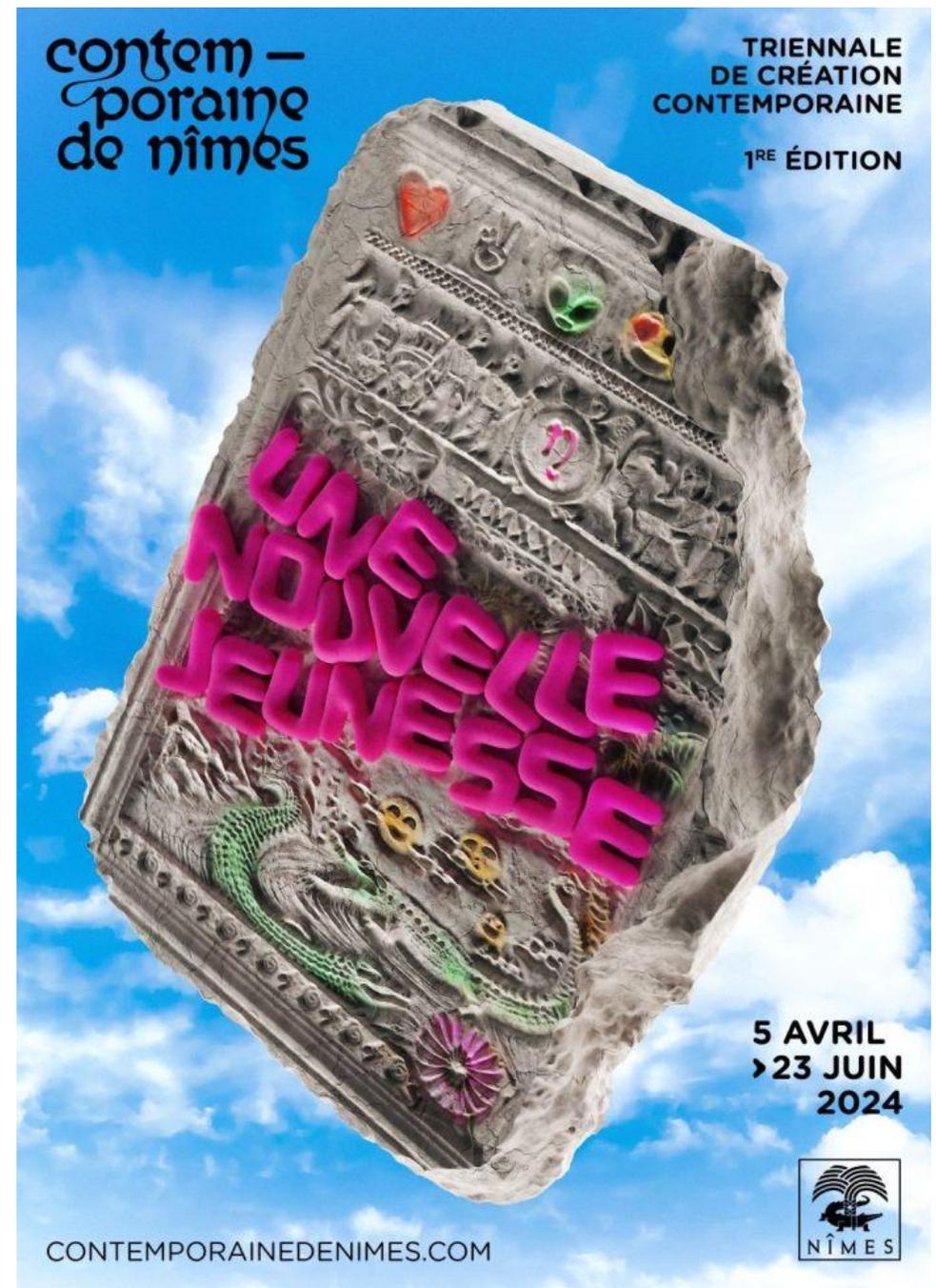
- « Cratère Surface » porté par la scène nationale d'Alès, qui existe **depuis plus de 25 ans**, est dédié aux **arts dans l'espace public**. Il a vocation à **structurer la filière des arts de la rue** dans cette partie de la région, avec de **forts enjeux territoriaux** en raison des problématiques sociales qui y existent. Doté d'une programmation à dimension nationale mais aussi internationale, le festival s'est délocalisé cette année dans d'autres communes qu'Alès. Il est soutenu via le fonds festival à hauteur de **18 000 €**.
- « Occitanie fait son cirque » a été initié par la Région il y a **une dizaine d'années**. Il est depuis 5 ans porté par la Verrerie d'Alès, aux côtés des autres acteurs de la filière du cirque dans région : Circa Auch, l'Esacto et la Grainerie (structures toulousaines). Il s'agit d'un festival de cirque situé sur l'île Piot à Avignon, sous chapiteau, qui programme surtout des compagnies de la région. Il joue un rôle structurant pour la filière par la visibilité qu'il donne aux équipes artistiques. L'État le soutient au titre du Fonds festivals à hauteur de **14 000 €**. Dans le même secteur, le festival "Incircus", accueilli également à la Verrerie, reçoit par ailleurs **7 500 €** dans le cadre du fonds festivals et **12 000 €** au titre de l'EAC/contrat de ville.
- « Villeneuve-en-Scène » est, quant à elle, **une manifestation de référence** qui se déroule en même temps que le festival d'Avignon et est soutenue depuis plusieurs années, notamment pour **ses actions en direction des publics et du territoire**. Pluridisciplinaire, le festival est néanmoins axé sur le cirque et les arts dans l'espace public et se revendique comme itinérant en raison de sa programmation « hors-les-murs ». Son action est structurante car il réussit à drainer un grand nombre de professionnels. Le projet actuel du directeur est de créer une saison hors festival qui irriguerait le département, notamment dans sa partie est, qui serait davantage itinérante et aux prises avec les enjeux sociaux du territoire. L'État soutient « Villeneuve en scène » à hauteur de **40 000 €** au titre du plan festival (à ajouter aux **15 000 €** sur le programme 131). Il fait partie des **11 festivals de la région conventionnés avec la Drac sur 3 ans**.

Création et action culturelle

Création

La ville de Villeneuve-lès-Avignon accueille également un des **3 centres culturels de rencontre (CCR)** de la région, la Chartreuse, centre national des écritures du spectacle, qui a célébré ses 50 ans en 2023.

En matière d'arts plastiques, le « Carré d'art » de Nîmes, musée d'art contemporain majeur, a fêté ses 30 ans cette année. La ville de Nîmes, siège par ailleurs d'une école supérieure des Beaux-Arts dirigée depuis septembre dernier par Delphine Paul, s'appête également à accueillir sa triennale d'art contemporain en avril 2024.



Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

Le **contrat territoire lecture** déjà actif au Vigan permet un diagnostic culturel du territoire, dans la perspective de l'émergence d'un schéma départemental en 2024. De nouvelles bibliothèques sont en projet au Grau-du-Roi, à Quissac et à Anduze. Un festival se profile, d'autre part, entre Uzès et le Pont du Gard, duquel émanent plusieurs projets dont un qui mêlerait marionnette et lecture.

Le maillage territorial d'équipements cinématographiques dans le Gard est bien réparti. L'une des structures les plus actives est le festival de cinéma « Itinérances » d'Alès, qui comprend une compétition de courts-métrages. On note également une manifestation originale à Lassalle : « DOC-Cévennes », un festival du film documentaire militant et à portée internationale. Par ailleurs, la production de la série télévisée « Ici tout commence » est installée à Saint-Laurent-d'Aigouze.



Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

Une dynamique intéressante est en place dans le département autour du **déploiement des Micro-Folies**. **4** sont déjà **en place**, à Beaucaire, Alès, Saint-Gilles et Calvisson (cette dernière ayant ouvert ses portes en janvier 23) ; d'autres sont **en projet**, à Nîmes-agglomération et dans la communauté de communes de Cèze-Cévennes.

S'agissant du **pass Culture**, **41 034 jeunes** ont créé leur compte depuis la généralisation du dispositif. Le taux de couverture est de **86 % pour les plus de 18 ans** et de **63 % pour ceux de 15 à 17 ans** (deux taux supérieurs à la moyenne régionale). L'utilisation du pass privilégie le livre et le cinéma. Le département, dynamique, compte **378 structures culturelles inscrites** et plus de **503 lieux culturels référencés**. Sur la part collective, **3 829 offres** ont été proposées à des groupes scolaires par **173 structures**, portant majoritairement sur le spectacle vivant. L'investissement des collectivités territoriales va croissant, les partenariats avec les acteurs du territoire se poursuivent. L'enjeu est actuellement de développer les propositions en direction des moins de 18 ans qui rejoignent progressivement le dispositif.



Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

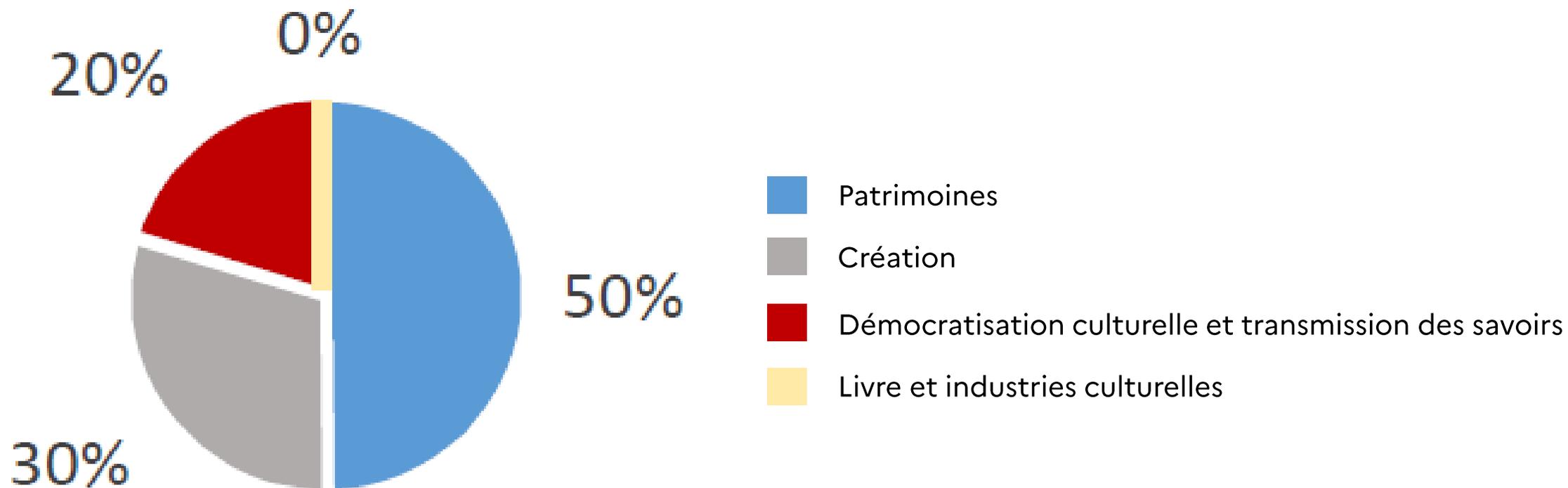
Le Gard compte, en outre, **trois conventions de généralisation de l'éducation artistique et culturelle** (CGEAC) : une première a été signée pour quatre ans en 2020 avec la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes, une seconde en 2022 avec la communauté de communes Pays de Sommières ; une troisième convention a été signée le 6 septembre 2023 avec la communauté de communes Cèze Cévennes, qui bénéficie d'un réseau de bibliothèques intercommunal dynamique. Des **actions d'EAC** y sont portées dans les arts visuels par l'artothèque de Nîmes et le MIAOU (Musée Intercommunal d'Art Ouvert et Urbain) ; dans le spectacle vivant par le centre de développement culturel de la maison de l'eau d'Allègre les Fumades ; le cinéma d'Art et d'essai de Barjac porte, quant à lui, le dispositif national « École et cinéma ».

Enfin, la ville d'Alès, qui s'était distinguée par son arrivée en **phase finale de la sélection d'une « Capitale française de la culture »** pour 2024, a reçu à ce titre une dotation spéciale de **100 000 €** pour poursuivre la dynamique de territoire enclenchée dans ce cadre.

— capitale
— française
— de la culture

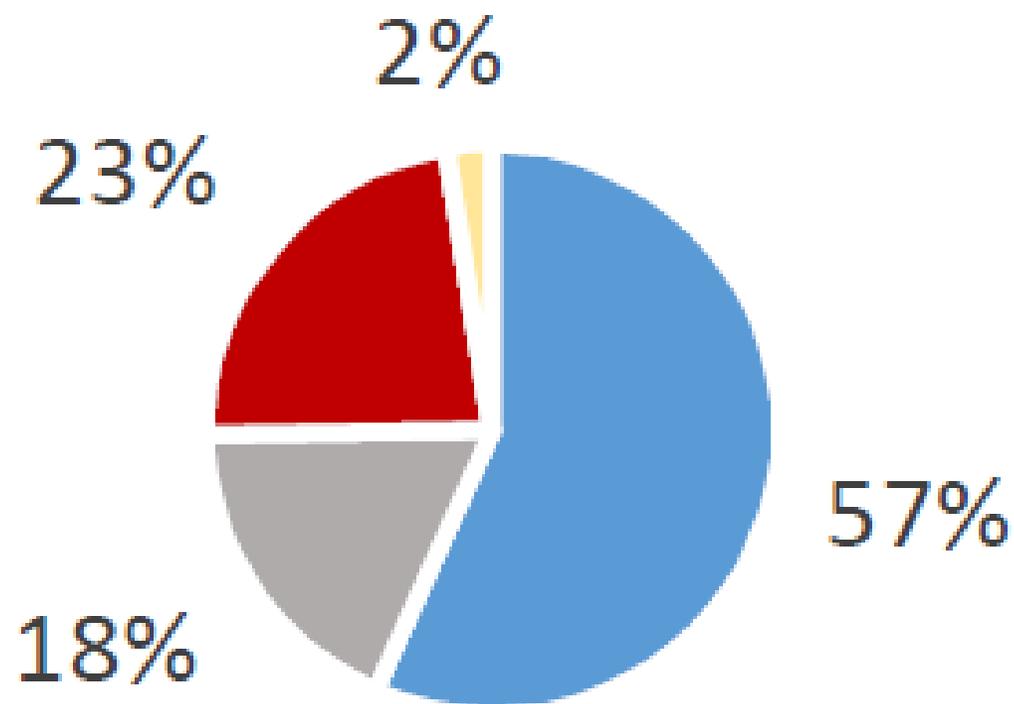
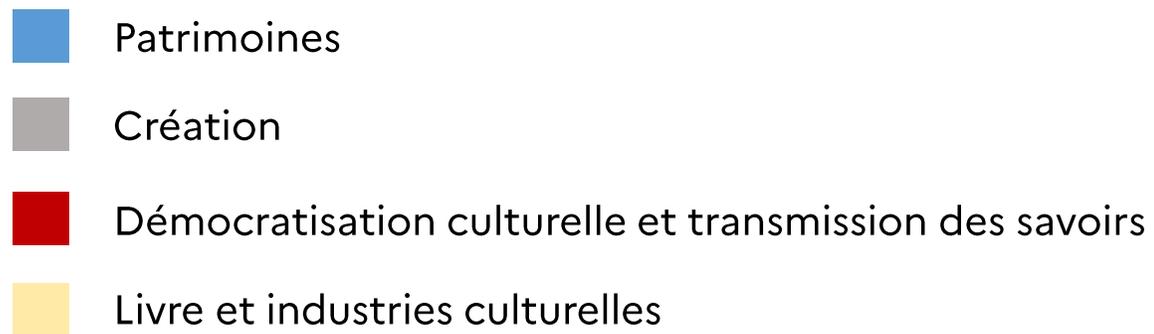
Budget

Répartition des crédits par programme



Budget

Nombre de projets par programme



Budget

Subvention moyenne par programme

